



GUIDE DES NORMES GRAPHIQUES

Mise à jour : avril 2023

OBJECTIF

Le logo de la Ville de Beauharnois constitue la signature et l'image de marque officielle identifiant et représentant la municipalité. Le présent cahier établit les règles à suivre pour assurer le bon usage de l'identité visuelle de la Ville de Beauharnois. Les normes décrites visent à créer une cohérence graphique sur l'ensemble des outils de communications utilisés par l'administration, établissent des barèmes d'utilisation pour les organismes externes et protègent l'image de marque de la Ville.

LE LOGO

La couleur turquoise du sigle représente le côté riverain de Beauharnois par son emplacement géographique. Cette couleur rappelle le vert et le bleu du logo original, représentant le regroupement des villes de Beauharnois, Maple Grove et Melocheville. Cette couleur apporte une touche éclatante au logo qui démontre le côté étincelant de la Ville et son évolution actuelle. La disposition et la taille du sigle ont été ajustées de manière à accorder plus de place au nom de la ville en plus de faciliter l'insertion graphique.

La typographie de *Ville de Beauharnois* a été soigneusement choisie. La calligraphie procure un style épuré et facilement lisible. Quant au gris choisi, il reflète le côté sérieux de l'administration publique tout en demeurant intemporel. Il fait également référence au côté industriel, comme pôle de développement économique de la Ville.

REPRODUCTION ET UTILISATION

L'utilisation de l'image de marque de la Ville de Beauharnois doit toujours découler d'une demande et d'une approbation faite au Service des communications : communications@ville.beauharnois.qc.ca

Version officielle



Blanc sur fond transparent

L'utilisation du logo en impression inversée est permise



Autres versions

L'utilisation du logo en noir ou en gris (selon la palette chromatique) est permise sous l'approbation de la Direction des communications de la Ville.



Versions secondaires

Avec l'approbation de la Direction des communications de la Ville de Beauharnois, le logotype peut être utilisé seul avec les couleurs primaires de la palette chromatique ainsi qu'en noir et en blanc (renversé).



Versions avec slogan

La version avec slogan est disponible en trois déclinaisons : centré, gauche et droite



Palette chromatique

Dans le cadre de conceptions graphiques, l'utilisation de la palette chromatique ci-dessous est privilégiée.

PALETTE CHROMATIQUE

COULEURS PRIMAIRES



PMS
313C
C: 100 R: 0
M: 23 G: 144
Y: 19 B: 186
K: 0



PMS
431C
C: 66 R: 93
M: 52 G: 103
Y: 45 B: 112
K: 17

COULEURS SECONDAIRES



C: 45 R: 139
M: 4 G: 202
Y: 22 B: 202
K: 0



C: 46 R: 139
M: 2 G: 202
Y: 41 B: 171
K: 0



C: 63 R: 105
M: 47 G: 119
Y: 38 B: 132
K: 8

COULEURS TERTIAIRES



C: 27 R: 180
M: 69 G: 102
Y: 46 B: 110
K: 5



C: 24 R: 192
M: 52 G: 134
Y: 48 B: 122
K: 2



C: 7 R: 228
M: 58 G: 132
Y: 59 B: 105
K: 0

Dimensions

Les proportions du logo doivent en tout temps être conservées (hauteur VS largeur).

Utilisation à proscrire

Le logo ne doit en aucun temps être modifié. Voici quelques exemples à proscrire:

- Agrandir ou réduire la typographie;
- Agrandir ou réduire les éléments graphiques;
- Utiliser d'autres couleurs que celles permises;
- Utiliser une couleur à une intensité moindre que 100%;
- Inverser les couleurs;
- Appliquer une distorsion;
- Intégrer le logo dans un slogan;
- Placer le logo dans un autre angle que celui de la lecture;
- Appliquer un effet quelconque (ombre, halo, biseau, brouillé, reflet, texture, dégradé, perspective 3D).

TYPOGRAPHIE

Afin d'assurer une cohérence de son identité visuelle et d'optimiser la lisibilité et la qualité d'ensemble de ses communications écrites, la Ville de Beauharnois privilégie l'emploi des caractères typographiques suivants:

GRAND TITRE

Calibri light - Alignement à gauche - taille 36 - Majuscule - Couleur : R=75 ; V=172; B=198

TITRE

Calibri light - Alignement à droite - taille 28 - Majuscule - Couleur : R=75 ; V=172; B=198

Sous-titre

Calibri light - Alignement à droite - taille 22 - Couleur R=128; V=128; B=128

Texte et contenu

Calibri light - Alignement à gauche - taille 12- Couleur R=38; V=38; B=38

PAPETERIE ET MATÉRIEL DE PRÉSENTATION

Des gabarits Word sont disponibles sous : P:000_G_Communication/Logos et image de marque/Ville/Template WORD. Plusieurs formats de documents sont mis à votre disposition pour répondre à vos besoins. Le cas échéant, adressez votre demande au service des communications. Voici la liste des formats disponibles:

- Avis d'ébullition
- Avis/lettre sans bas de page
- Communiqué de presse
- Résolution (page 1 et 2)
- Rapport/document de présentation
- Portrait lettre
- Paysage lettre
- Portrait légal
- Paysage légal
- Tabloïd portait

Un gabarit PowerPoint est également disponible pour vos besoins de présentation. Ce dernier est enregistré sous : P:000_G_Communication/Logos et image de marque/Ville/Template POWERPOINT. Veuillez respecter la casse (style, couleur et taille de la police). Il est recommandé de ne pas surcharger les diapositives. Ces dernières doivent appuyer vos propos, permettre aux auditeurs de suivre votre présentation. Les diapositives remplies de texte continu sont à proscrire. De plus, la proportion de l'espace disponible pour les photos et le contenu doit être respecté. Plusieurs diapositives vous sont proposées. Il suffit de faire un choix adapté à votre présentation.

Une attention particulière doit être portée à l'usage des photos. Veillez à utiliser des photos de bonne qualité, libres de droits. À ce sujet, la Ville possède un compte Shutterstock. Référez-vous au service des communications au besoin. De plus, toutes illustrations de types «clip art» sont à proscrire. Vous disposez d'un éventail de choix d'icônes dans les dernières diapositives de la présentation. Évitez toutes formes d'effets sur les photos (reflet, ombre, encadré, etc.).